

## **Avis d'appel à manifestation d'intérêt pour l'acquisition d'un logiciel d'analyse financière et d'aide à la décision**

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) est une autorité de régulation indépendante, jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle a été instituée par le décret législatif N° 93-10 du 23 mai 1993, modifié et complété, relatif à la bourse des valeurs mobilières. Elle a pour missions de protéger l'épargne investie en valeurs mobilières ou tout autre produit financier donnant lieu à l'appel public à l'épargne et de veiller au bon fonctionnement et à la transparence du marché..

Dans le cadre du traitement et de l'exploitation de l'information financière réglementée, diffusée par les sociétés faisant appel public à l'épargne, la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse souhaite se doter d'un outil d'analyse financière et d'aide à la décision. Cette solution informatique aidera les services techniques de notre Institution à disposer d'un cadre et de grille de lecture, d'analyse et de suivi des engagements des émetteurs, leur permettant de mieux apprécier les forces et les faiblesses ainsi que l'identification des risques que présenteraient ces émetteurs.

A partir des données comptables fournies sur support électronique par les émetteurs, ledit logiciel devra permettre de générer automatiquement un nombre de tableaux (Bilan financier- tableau des SIG- Tableau emplois ressources - Tableau de flux de trésorerie- comparaison des réalisations avec les prévisions....etc.) et d'indicateurs d'appréciation (avec des seuils d'alerte et des normes professionnelles par secteur d'activité) sur la gestion, la trésorerie, l'endettement et l'équilibre financier de l'émetteur ainsi que la batterie de ratios (Rentabilité- solvabilité – Endettement) et les graphiques y correspondant.

Aussi, il devra permettre également de tester la sensibilité de ces indicateurs et ratios par rapport à la variation d'activité et des hypothèses ou facteurs liés à l'environnement de l'entreprise.

Les prestations attendues comprennent : la fourniture et l'installation du logiciel, la formation des utilisateurs ainsi que la maintenance.

**Les sociétés de services informatiques spécialisées dans l'édition ou la distribution de logiciels d'analyse financière sont invitées à se faire connaître auprès de la Commission d'Organisation et de Surveillance de Opérations de Bourse. A cet effet, elles doivent renseigner la fiche signalétique ci dessous et l'adresser par courrier électronique ou par fax aux coordonnées suivantes**

N° de fax : 00.213.21 69.23.41

Email : [contact@cosob.org](mailto:contact@cosob.org)

## Fiche signalétique

### A/Identification :

1. Raison sociale
2. Nom de l'interlocuteur responsable
3. Adresse
4. Site web
5. Adresse email
6. N° de tél
7. N° de fax
8. Références sur les clients et marchés servis

### B/ Description du logiciel proposé et ses fonctionnalités

*N.B Les éventuelles questions sur le présent appel à manifestation d'intérêt peuvent être adressées à l'email sus mentionné.*